



Chers amis,

Il me fait plaisir de vous transmettre les questions posées à la Chambre des communes par notre aile parlementaire ainsi que l'intervention hebdomadaire sur un sujet d'actualité. Nous le ferons chaque semaine pour vous tenir au courant des dossiers qui retiennent notre attention à Ottawa.

Daniel Paillé
Président du Bloc Québécois

LE LUNDI 24 SEPTEMBRE 2012 | MME MARIA MOURANI (AHUNTSIC)

Monsieur le Président, les vols de téléphones cellulaires ont bondi de 71 % au centre-ville de Montréal entre 2010 et 2011. C'est le même phénomène à Québec et à Vancouver. À Toronto, on a observé en 2011 plus de 1 800 vols de téléphones cellulaires. Il est aberrant qu'au Canada, les entreprises de téléphonie réactivent les téléphones cellulaires volés, encourageant ainsi le vol et le recel. En France, en Australie et même aux États-Unis, des mesures ont été prises pour rendre impossible la réactivation de tous les téléphones cellulaires volés, en mettant en place une base centrale de données. Qu'attend le gouvernement pour agir, pour le Canada et le Québec?

MAXIME BERNIER (MINISTRE D'ÉTAT (PETITE ENTREPRISE ET TOURISME) PCC)

Monsieur le Président, j'aimerais inviter ma collègue à voter en faveur des projets de loi de ce gouvernement pour la lutte contre les criminels. C'est important. Elle parle de vols. On a souvent demandé l'appui du Bloc québécois pour nos projets de loi, pour avoir des projets de loi qui traitent les criminels comme ils doivent être traités, mais on ne l'a jamais eu.

LE MARDI 25 SEPTEMBRE 2012 | ANDRÉ BELLAVANCE (RICHMOND—ARTHABASKA)

Monsieur le Président, la présidente du conseil d'administration de la Commission des champs de bataille nationaux vient de mettre le feu aux poudres à Québec — c'est le cas de le dire — en menaçant de réduire de façon drastique le nombre de grands événements sur les plaines d'Abraham. Cette décision insensée aura des conséquences sérieuses sur le rayonnement de la ville de Québec, sur le tourisme et sur l'économie de toute la région. Comme l'a dit le maire Labeaume, les plaines d'Abraham font partie de la ville et de sa vie. Est-ce que le gouvernement cautionne la décision inconsidérée de la Commission des champs de bataille nationaux, ou va-t-il agir pour protéger la vitalité culturelle et touristique de notre capitale nationale?

JAMES MOORE (MINISTRE DU PATRIMOINE CANADIEN ET DES LANGUES OFFICIELLES, PCC)

Monsieur le Président, nous sommes présentement en discussion avec la ville de Québec et la Commission des champs de bataille nationaux pour en arriver à une formule, à un processus afin de protéger la grande communauté culturelle de la ville de Québec, le patrimoine de cet édifice et cet espace spécial pour le Canada.

LE MERCREDI 26 SEPTEMBRE 2012 | LOUIS PLAMONDON (BAS-RICHELIEU—NICOLET—BÉCANCOUR)

DÉCLARATION DE DÉPUTÉ — LA CHAÎNE D'AFFAIRES PUBLIQUES PAR CÂBLE

Monsieur le Président, je félicite CPAC, la Chaîne d'affaires publiques par câble, à l'occasion de son 20^e anniversaire. Il y a 20 ans, plusieurs entreprises de câblodiffusion ont conjugué leurs efforts pour continuer à offrir aux Québécois et aux Canadiens une couverture complète, à la fois en français et en anglais, des délibérations de la Chambre des communes. J'étais député en cette Chambre à ce moment et je me rappelle que bien des gens étaient sceptiques quant à la pertinence d'une telle chaîne et à la réussite d'un tel projet, mais les sceptiques ont été confondus. Tout en continuant à offrir ce service essentiel, la chaîne a pris de l'expansion et diffuse désormais une vaste gamme d'événements politiques et d'affaires publiques se déroulant dans toutes les régions et traitant de sujets et d'enjeux importants, qui comptent vraiment pour la population. Bravo aux fondateurs, aux animateurs, au personnel technique et de soutien, et à tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à faire connaître le fonctionnement de notre démocratie, de même que les hommes et les femmes qui en sont les acteurs. Longue vie à CPAC et, encore une fois, bravo pour ses 20 ans!

LE JEUDI 27 SEPTEMBRE 2012 | ANDRÉ BELLAVANCE (RICHMOND—ARTHABASKA)

Monsieur le Président, c'est avec stupeur que nous avons vu, hier, la ministre de la Condition féminine se prononcer en faveur de la motion pour rouvrir le débat sur l'avortement. La ministre de la Condition féminine, celle qui doit assurer le respect et la promotion des droits des femmes, a voté, en fait, pour restreindre leur droit sur leur propre corps. Ce n'est pas étonnant que la Fédération des femmes du Québec demande aujourd'hui même la démission de la ministre. La ministre a rompu le lien de confiance avec les femmes et a rompu la promesse électorale de son propre parti. Est-ce que le premier ministre va la congédier ou cautionne-t-il son geste? Veut-elle se lever et nous dire aujourd'hui qu'elle démissionne? Nous sommes prêts à l'écouter.

[VOIR LA QUESTION EN VIDÉO](#)

RONA AMBROSE (MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES SERVICES GOUVERNEMENTAUX ET MINISTRE DE LA CONDITION FÉMININE, PCC)

Monsieur le Président, il est intéressant de constater qu'il s'agit de la première question qu'on me pose cette année au sujet de la condition féminine. En fait, je crois que c'est la première question depuis l'an dernier également. Vous savez pourquoi, monsieur le Président? C'est parce que le gouvernement a un bilan extraordinaire en matière de défense des femmes et des filles canadiennes. De toute l'histoire du Canada, le financement de Condition féminine n'a jamais été aussi élevé. Jusqu'à présent, et en seulement deux ans, nous avons financé plus de 550 projets d'un bout à l'autre du pays pour combattre la violence faite aux femmes et pour aider les femmes à prendre leur destinée en main, et nous allons poursuivre nos efforts en ce sens.

LE VENDREDI 21 SEPTEMBRE 2012 | ANDRÉ BELLAVANCE (RICHMOND—ARTHABASKA)

Monsieur le Président, l'appui de la ministre de la Condition féminine à une motion visant à rouvrir le débat sur l'avortement a soulevé une désapprobation monstre chez les groupes de femmes au Québec. Après la Fédération des femmes du Québec et la Fédération du Québec pour le planning des naissances qui demandent sa démission, plusieurs autres voix s'élèvent contre sa prise de position: la ministre de la Condition féminine du Québec, le Conseil du statut de la femme, l'Intersyndicale des femmes et plus de 10 000 signataires de pétitions qui circulent depuis 24 heures seulement. La ministre a peut-être voté selon ses valeurs, mais admettra-t-elle qu'elle est maintenant inapte à occuper un poste dont le mandat est pourtant de veiller aux intérêts et à la défense des droits des femmes?

SUSAN TRUPPE (SECRÉTAIRE PARLEMENTAIRE POUR LA CONDITION FÉMININE, PCC)

Monsieur le Président, les députés ont voté. La Chambre des communes s'est exprimée. Passons maintenant à autre chose. Je suis très fière de ce que notre gouvernement a accompli pour les femmes et les filles. Il a soutenu plus de 550 projets à leur intention d'un océan à l'autre. Nous avons porté le financement axé sur les femmes et les filles à des sommets inégalés par d'autres gouvernements.

Monsieur le Président, au sein même du caucus conservateur, certains veulent clore le débat, comme la députée de Mississauga—Brampton-Sud, qui dit que ce débat nous ramène à l'ère des dinosaures. Certains autres veulent toutefois malheureusement revenir à la charge. Le premier ministre, dont le leadership a été ébranlé par le vote majoritaire de son caucus qui contredit sa promesse électorale, mettra-t-il fin à l'ambiguïté qui subsiste relativement à cette question, comme le lui demande l'Assemblée nationale du Québec dans une motion unanime?

SUSAN TRUPPE (SECRÉTAIRE PARLEMENTAIRE POUR LA CONDITION FÉMININE, PCC)

Monsieur le Président, comme je l'ai dit, les députés représentaient leurs électeurs. La Chambre des communes s'est exprimée, et il faut maintenant passer à autre chose. Nous sommes très fiers de ce que notre gouvernement a accompli pour les femmes et les filles et nous ne nous en sommes jamais cachés. Comme je l'ai dit, plus de 550 projets à leur intention ont été soutenus d'un océan à l'autre, et nous avons porté le financement axé sur les femmes et les filles à des sommets inégalés par tout autre gouvernement.